

Rapport d'activités 2016 -2017

Du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017



Novembre 2017

Mot de la présidente



L'année du 25^e de l'AQÉI se termine et encore une fois, quelle année !

Une année de consolidation marquée d'abord par des innovations telles que des conférences par webinaires et une présence active sur les réseaux sociaux. Une année où la mobilisation a aussi été requise par l'organisation d'une conférence internationale, d'un premier gala bénéfique, de premiers prix d'excellence et la constitution d'un comité sur la reconnaissance professionnelle.

Sur le plan législatif, des réformes majeures sont toujours en cours en matière de procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement tant au niveau provincial que fédéral. Nous sommes intervenus en commission parlementaire dans le cadre des consultations sur le projet de loi 102. Beaucoup de travail reste à venir toutefois avec de nombreux règlements d'application qui doivent être déposés sous peu.

Vous trouverez dans les pages qui suivent le détail des activités de notre association pour la dernière année. Encore une fois, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance pour le travail colossal de membres qui œuvrent à titre bénévole sur différents projets de l'AQÉI : les membres du conseil d'administration (page 6), les membres des comités (voir pages 14 à 17), les membres impliqués dans IAIA17, en particulier François Boulanger, mon infatigable coéquipier dans cette aventure (voir page 11 et 12) sans oublier notre coordonnatrice Marie-Hélène. Que d'implication cette année pour procurer à l'AQÉI tout le souffle nécessaire à l'ensemble de ses activités et l'élan pour se propulser dans les années à venir !

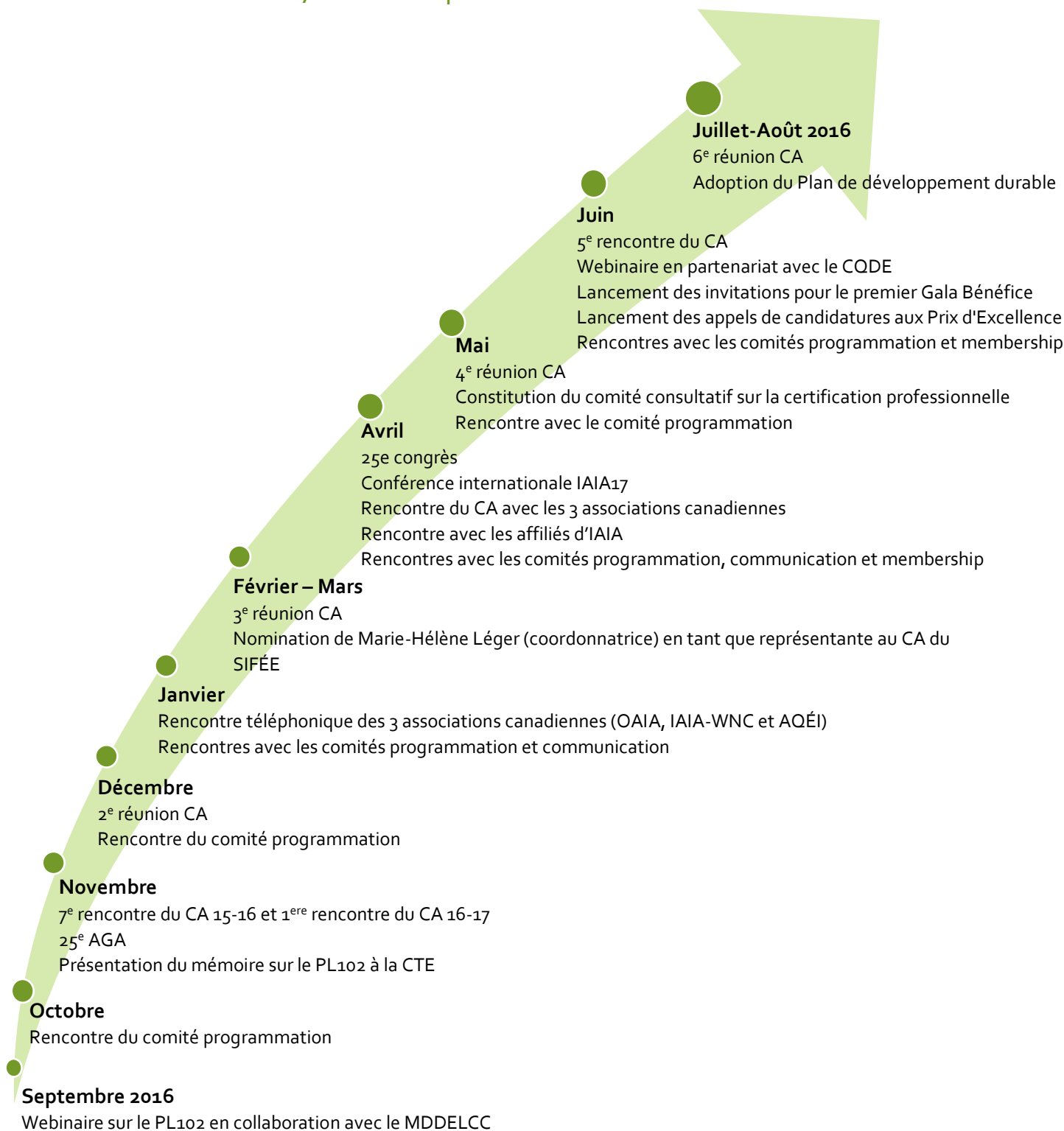
Je termine ce dernier « mot de la présidente » avec des sentiments mêlés de tristesse et de fierté. Tristesse de laisser la barre d'un navire qui a connu des traversées de houle intense mais aussi de travail d'équipe extraordinaire. Fierté du devoir accompli : l'AQÉI repose aujourd'hui sur des bases solides et dispose des leviers utiles à l'atteinte de sa vision.

Louise Fecteau, ASC, M.Sc.

Table des matières

Mot de la présidente.....	2
L'année 2016-2017 en un coup d'œil - Faits saillants.....	4
1. AQÉI : Mission et objectifs.....	5
2. Affaires administratives	6
2.1 Conseil d'administration 2016-2017.....	6
2.2 Coordination.....	7
3. Membership	7
4. Accomplissements.....	9
4.1 Activités 2016	9
4.2 Activités 2017.....	10
5 La 37e conférence annuelle de l'International Association for Impact Assessment – IAIA17.....	11
6 Activités des comités.....	14
6.1 Comité <i>Mémoire et avis</i>	14
6.2 Comité Programmation.....	15
6.3 Comité Membership.....	15
6.4 Comité <i>Communication</i>	16
6.5 Comité consultatif sur la certification professionnelle	16
7. Activités de représentation.....	17
7.1 Mémoire.....	17
7.2 Kiosque lors de la conférence internationale IAIA17	18
7.3 Web 2.0	18
8. Activités à venir pour l'année 2017-2018.....	18
8.1 Gala Bénéfice 2017	18
8.2 Assemblée générale 2017	20
8.3 26e congrès de l'AQÉI	20
8.4 Conférence – webinaire « Règlement découlant du PL 102 : État de situation ».....	20
8.5 Autres conférences-webinaires.....	21
9. Partenaires de l'AQÉI	21

L'année 2016-2017 en un coup d'œil - Faits saillants



1. AQÉI : Mission et objectifs

L'Association québécoise pour l'évaluation d'impact (AQÉI) est une organisation à but non lucratif dont l'objectif est de regrouper toute personne, professionnelle ou non, intéressée par l'Évaluation d'impacts et par son utilisation dans le processus de planification et de prise de décision, afin :

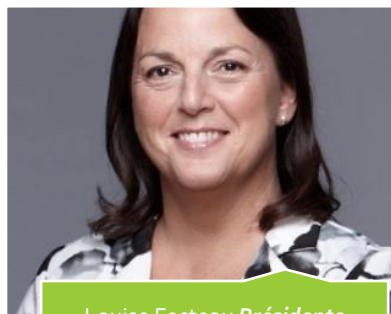
- D'échanger sur des expériences et des problématiques ;
- D'améliorer la qualité professionnelle de l'évaluation d'impacts ;
- De généraliser et améliorer l'utilisation de l'évaluation d'impacts ;
- D'établir des liens, des collaborations, des échanges avec des associations canadiennes ou internationales visant des objectifs similaires.

Ces objectifs peuvent être atteints par différents moyens dont, notamment :

- Le développement et l'animation d'un réseau de professionnels québécois ;
- L'organisation d'un congrès annuel ;
- L'organisation de conférences, ateliers et formations ;
- La diffusion de publications.

2. Affaires administratives

2.1 Conseil d'administration 2016-2017



Louise Fecteau *Présidente*
Gaïa Environnement inc



Pierre Vaillancourt
Vice Président
Hydro-Québec



Julie Malo-Sauvé *Secrétaire*
RioTinto



Sylvie Mondor *Trésorière*
BAPE



Alexandra Boileau *Administratrice*
Transfert Environnement et
Sociétés



Mathieu Cyr *Administrateur*
WSP



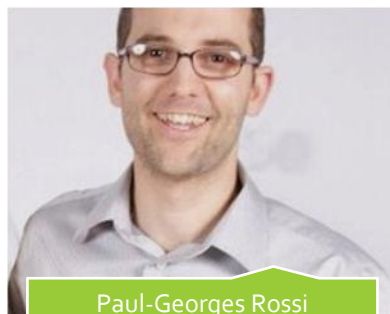
Philippe Kambale Katahwa
Administrateur
ACÉE



Pernilla Talec *Administratrice*
Gouvernement de la nation crie



Yves Rochon *Administrateur*
MDDELCC



Paul-Georges Rossi
Administrateur
MSSS



Charles Drouin-Lavigne
Administrateur
MERN

Le conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'année 2016-2017. Parmi ces rencontres, cinq étaient dans le cadre de rencontres formelles du conseil d'administration et une sous forme d'une séance de travail. Les comptes rendus des réunions sont disponibles sur demande.

2.2 Coordination

Le contrat de Marie-Hélène Léger fut renouvelé pour l'année 2016-2017. La période du contrat est la même que l'année financière de l'AQÉI, soit du 1^{er} septembre au 31 août.



3. Membership

Depuis juin 2016, une importante campagne d'identification des employés de nos membres affiliés est entamée. Cet exercice consiste à identifier chez chacun des affiliés les employés dédiés de près ou de loin à l'évaluation environnementale afin de leur créer un compte personnalisé leur permettant de profiter des accès réservés aux membres sur la plateforme (forums de discussion) et de s'inscrire aux activités au tarif membre.

Cette identification nous permet également de connaître notre réel niveau de représentation et de diffuser nos nouvelles directement aux acteurs impliqués.

En date du 31 août 2017, l'AQÉI comptait 20 membres affiliés et 49 membres individuels. En dénombrant les employés des membres affiliés ayant répondu à notre demande, nous représentons minimalement 271 acteurs de l'évaluation d'impacts au total. Le nombre d'employés des membres affiliés doit constamment être mis à jour, au fil de leur renouvellement.

La représentation des membres se décrit comme suit :

	Employés impliqués	Membres individuels (représentants)	Membre Total
Membres affiliés			
1 Norda Stelo Inc.	3	1	4
2 WSP Canada inc.	22	1	23
3 Hydro-Québec Équipement et services partagés	39	1	40
4 SNC-Lavalin inc.	19	1	20
5 Agence canadienne d'évaluation environnementale	17	1	18
6 Groupe conseil UDA inc.	4	1	5
7 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)	29	1	30
8 TETRA TECH	1	1	2
9 Groupe Hémisphères inc.	1	1	2
10 Transfert Environnement et Société	5	1	6
11 EnGlobe Corp.	3	1	4
12 MDDELCC-Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique	23	1	24
13 PESCA Environnement	4	1	5
14 Ministère des Transports du Québec	2	1	3
15 Environnement Canada (DAPE)	4	1	5
16 AECOM Consultants inc.	21	1	22
17 Golder Associés Itée	6	1	7
18 Gouvernement de la nation crie	3	1	4
19 Service Exp	4	1	5
20 Stantec	5	1	6
Sous-total	215	20	235
Membres individuels (sans compter les représentants des membres affiliés)	0	28	28
Membres OBNL			
Regroupement des organismes de bassin versant du Québec	0	1	1
SIFÉE	0	1	1
Membres étudiants	0	6	6
Membres totaux	215	56	271

À pareille date l'an passé, l'AQÉI comptait 16 membres affiliés et 53 membres individuels incluant les représentants des membres affiliés. L'AQÉI est en travail continuels afin d'augmenter son rayonnement et son membership.

4. Accomplissements

4.1 Activités 2016

Webinaire PL102

Le 29 septembre, M. Yves Rochon, Directeur général par intérim de l'évaluation environnementale et stratégique, MDDELCC, a présenté un webinaire sous forme d'une séance d'information et d'échange permettant de faire le point sur l'état d'avancement du projet de loi 102 et son contenu.

Le webinaire, gratuit pour les membres, attira plus de 41 participants.

AGA 2015

La 25^e assemblée générale annuelle des membres a eu lieu le 24 novembre 2016 à 13h à la Maison du Développement durable à Montréal. L'Assemblée générale a été suivie d'une causerie sur le thème "25 ans en évaluation d'impact et la suite !" M. Louis-Gilles Francoeur et M. Pierre André ont discuté de leurs réflexions sur l'évolution de l'évaluation environnementale au cours des 25 dernières années et surtout, sur les défis et les enjeux des 25 prochaines. Le tout fut animé par M. Jean-Philippe Waaub. Cette conférence fut suivie d'un cocktail dînatoire offert aux participants.

L'AGA a permis de réunir 33 membres.



4.2 Activités 2017



PADD

En partenariat avec Groupe DDM, l'AQÉI s'est dotée d'un plan d'action en développement durable. Le PADD est présentement disponible dans la section "Publications" du site Web de l'AQÉI.

Webinaire "Test Climat"

Le 21 juin, maître Karine Peloffy, avocate et directrice du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), a présenté un webinaire sur les paramètres d'un "test climat" dans le cadre de la réforme du droit fédéral entourant les évaluations environnementales.

Le webinaire attira 23 participants, dont 2 nouveaux membres individuels.

Conférence internationale IAIA17

Du 4 au 7 avril dernier, à l'hôtel Centre Sheraton Montréal, l'AQÉI fût l'hôtesse de la conférence internationale IAIA17.

Plus d'information en page 11.

25e Congrès annuel 2017

Le 4 avril au matin, à l'hôtel Centre Sheraton Montréal, l'AQÉI a tenu son 25e congrès sur le thème "Évaluation environnementale et changements climatiques, soyez à jour et outillés !" en prémices à la conférence IAIA17 dont l'AQÉI était l'hôtesse. De part sa structure mixant conférences et atelier, ce congrès a permis aux participants d'apprendre, de dialoguer et de développer la pratique de l'évaluation environnementale qui tient compte des changements climatiques. Les commentaires reçus suite au congrès démontrent une volonté d'approfondir ce sujet sous forme de webinaires ou d'ateliers pour la prochaine année. Le congrès a réuni 65 participants dont certain de l'étranger, puisqu'il était gratuit pour les inscrits à IAIA17.

Les membres du comité organisateur : Paul-Georges Rossi (MSSS), Alexandra Boileau (Transfert environnement et Société), Caroline Lepage (Groupe UDA inc.), Rachel Pommier (Violon et Champignons) et Marie-Hélène Léger (AQÉI)

5 La 37e conférence annuelle de l'International Association for Impact Assessment – IAIA17



37th Annual Conference of the
International Association
for Impact Assessment

4-7 APRIL 2017

LE CENTRE SHERATON MONTRÉAL HÔTEL
MONTRÉAL, CANADA



L'AQÉI fut l'hôtesse de la 37^e conférence annuelle de l'International Association for Impacts Assessment (IAIA). La conférence IAIA17 s'est tenue du 4 au 7 avril dernier au Centre Sheraton Hotel à Montréal. Elle fut précédée les 2 et 3 avril de 9 cours de formation professionnelle et de 8 visites techniques.

C'est sous le thème de la ***Contribution de l'évaluation environnementale aux efforts mondiaux en matière de lutte contre le changement climatique*** que plus de **1 023 délégués** en provenance de **73 pays** se sont réunis afin de rencontrer des experts et des intervenants majeurs du monde entier et de faire connaître le savoir-faire et l'expertise de haut niveau que l'on retrouve au Québec. Ensemble, les congressistes ont discuté de la contribution potentielle de l'évaluation d'impacts pour résoudre plusieurs des enjeux liés aux changements climatiques, un défi majeur de notre siècle.

En tant qu'hôte, l'AQÉI fut impliquée à tous les niveaux de l'organisation de cet événement majeur : de la conception de la signature visuelle à élaboration du thème, la rédaction de la documentation (annonce préliminaire, brochure de commandites), la logistique de toutes les composantes et la recherche de partenaires. L'AQÉI a profité d'une visibilité à la hauteur de son implication par l'application de son logo sur l'ensemble des communications reliées à l'évènement ainsi que sur ses objets promotionnels.



Mme Louise Fecteau, présidente de l'AQÉI et M. François Boulanger, directeur régional du bureau du Québec de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, étaient co-présidents de IAIA17. M.

Boulanger fut libéré de ses fonctions à l'ACÉE afin de se consacrer notamment à l'organisation de cette conférence. L'AQÉI a pu aussi compter sur l'implication bénévole de ses membres et collaborateurs afin de constituer les différents comités nécessaires à la bonne gestion de l'évènement :

- M. Jean-Philippe Waaub, Président du comité Programme technique
- M. Pierre Vaillancourt, Vice-président du conseil d'administration de l'AQÉI, Président du comité Logistique
- M. François Boulanger, Président du comité Commandites
- Mme Marie-Hélène Léger, coordonnatrice de l'AQÉI, Présidente du comité Relations publiques.
- Mme Manon Circé, Présidente du comité forum Arctique & Nordique.

Parmi les évènements marquants de la conférence, notons :

- La **plénière d'ouverture**, où nous avons notamment entendu Barry Smit, un expert mondialement reconnu dans les domaines des changements climatiques et de l'évaluation d'impacts, Mark King, Chef de la direction à la Banque Mondiale, M. David Heurtel (pré-enregistrement), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des changements climatiques, ainsi qu'une discussion sur les visions des secteurs privés, publics et d'investissement en lien avec le thème. Cette plénière était accessible en direct par la page Facebook de IAIA.



- **Session spéciale avec l'honorable Catherine McKenna**, Ministre de l'Environnement et des Changements climatiques. Cette conférence fut accessible en direct par la page Facebook de IAIA.
- **Le forum Arctique & Nordique**, le 5 avril, qui a réuni des représentants de multiples organisations de ces secteurs particulièrement touchés par les impacts des changements climatiques. Des sessions thématiques ont également été présentées en début de chaque matinée.



La programmation complète se trouve toujours sur le site Internet de l'IAIA à la page : <http://conferences.iaia.org/2017/index.php>

L'AQÉI a aussi profité de l'occasion pour **rencontrer ses associations sœurs canadiennes** : l'Ontario association for Impact Assessment (OAIA) et l' IAIA Western and Northern Canada (IAIA-WNC). Une rencontre téléphonique au mois de janvier 2016 avait conclu sur la volonté des 3 associations à collaborer entres-elles afin de promouvoir nos activités respectives et assurer un partage d'information au niveau canadien dans le domaine des études d'impacts. Le 6 avril, plusieurs membres de chacun des conseils d'administration étaient présents à la rencontre afin de discuter des moyens disponibles et à planifier afin de débiter cette coopération.

Dans un même ordre d'idée, Mme Fecteau a su **réunir les membres affiliés d'IAIA** pour une rencontre matinale le 5 avril. Préalablement à la rencontre, un questionnaire fut mis en circulation afin de connaître un peu mieux chacune des associations et leur fonctionnement. Mme Fecteau a colligé les réponses en un document fort intéressant qui pourra certainement être utile à l'AQÉI. Lors de la rencontre, un retour sur les résultats du sondage fut effectué et on y discuta de la reconnaissance professionnelle ; plusieurs pays ont avancé leur réflexion et mise en application d'une telle reconnaissance. La réunion se conclut sur la volonté des affiliés à maintenir un contact entre nous, sans passer nécessairement par une plateforme d'IAIA.

Les conclusions de ces rencontres enrichissantes devront être rediscutées au sein de l'AQÉI, et entre les associations impliquées, lors de l'année 2017-2018 afin d'entamer des actions concrètes.

Résultats financiers :

Sur la base de l'entente négociée avec IAIA, **l'événement a rapporté plus 122 780 \$ en redevances et partages de profits à l'AQÉI !** En soustrayant les dépenses encourues par le projet et en tenant compte d'une subvention de Tourisme Montréal pour les activités de démarrage en 2015-2016 (15000\$), les profits nets de la conférence s'élèvent à 117 472 CAN \$. Ce montant arrive juste à point afin de redresser les finances de l'association.

IAIA17 a bénéficié du support financier des organisations suivantes :

Agence canadienne d'évaluation environnementale, Gouvernement du Québec, Hydro-Québec, EDC, Ressources Naturelles Canada, Golder Associates ; The Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development (IGF); Ouranos; WSP Canada; Stantec; Tourisme Montréal; Fisheries and Oceans Canada; Rio Tinto Alcan; ERM, AMEC Foster Wheeler

Également, grâce aux dons de 5\$ à l'inscription des participants aux fins de compensation du carbone, IAIA et l'AQÉI avons remis 4 635 \$ US à *Carbone boréal*, un programme à la fois de compensation de gaz à effet de serre par la plantation d'arbres et un projet de recherche menée par des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi.

6 Activités des comités

6.1 Comité *Mémoire et avis*

Mandat du comité : Le comité a pour objectif d'appuyer le conseil d'administration et les membres de l'AQÉI dans l'élaboration de mémoires et avis concernant les évaluations environnementales. Plus spécifiquement, les travaux du comité permettent de :

- Élaborer des documents qui serviront de versions préliminaires aux mémoires et avis de l'AQÉI sur des sujets d'intérêt liés à l'évaluation environnementale au Québec et au Canada (à la demande du CA) ;
- Suggérer au conseil d'administration des pistes de réflexion et des avenues pour intervenir sur des sujets d'intérêt en lien avec l'évaluation environnementale ;
- Fournir des conseils au CA sur des sujets d'intérêts.

Membres du comité Mémoires et avis : David Cliche, Éric Giroux, Mario Heppell, Kelly LeBlanc, Louis Simard et Pierre Vaillancourt

Dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n°102, *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert*, le conseil d'administration de l'AQÉI a confié au comité la révision de ce projet de loi, soit ses points qui concernent spécifiquement les activités de l'AQÉI.

Le comité a soumis, en octobre 2016, un projet de mémoire au conseil d'administration de l'AQÉI, projet qui fut ensuite partagé pour avis et commentaires aux membres. Le 28 novembre 2016, l'AQÉI a déposé la version finale de son mémoire à la Commission des Transports et de l'environnement.

Mme Fecteau, en tant que présidente du CA et représentante de l'AQÉI, fut conviée à présenter le mémoire en commission parlementaire le 29 novembre 2016. Elle était accompagnée du vice-président Pierre Vaillancourt.

Il est possible de consulter ce mémoire sur le site Internet de l'AQÉI dans la section « Publications ».

6.2 Comité Programmation

Membres du comité Programmation : Paul-Georges Rossi, Mario Heppell, Alexandra Boileau, Caroline Lepage, Ahmed Cherifi et Marie Hélène Léger

Mandat du comité : faire connaître les meilleures pratiques dans le domaine des évaluations d'impacts, développer les connaissances et favoriser le réseautage.

Les rencontres se sont déroulées sous forme de conférences téléphoniques. Les discussions ont porté sur :

- La présentation des membres du comité de programmation
- Les objectifs du comité
- Les sujets des conférences
- Les propositions d'activités
- La préparation de l'AGA
- La préparation du congrès 2017
- La préparation des conférences
- La préparation du Gala Bénéfice 2017 et des prix d'excellence.

Résultats :

- Webinaire avec M. Yves Rochon, Directeur par intérim, Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique, MDDELCC, ayant pour thème « Modernisation à la LOE – Projet de loi 102, en midi-webinaire, 29 septembre 2016.
- Congrès 2017 sous le thème : « Évaluation environnementale et changements climatiques, soyez informés et outillés ! »
- Webinaire avec maître Karine Péloffy, du CQDE, ayant pour thème : « « Test climat : quels sont les paramètres envisageables ? » en midi-webinaire le 21 juin 2016
- Préparation et réflexion pour le 1^{er} Gala-Bénéfice qui aura lieu le 27 septembre 2017
- Préparation et réflexion pour la première remise des Prix d'excellence AQEI qui aura lieu lors du Gala Bénéfice.

6.3 Comité Membership

Membres du comité Membership : Kambale Katahwa, Charles-Drouin Lavigne, Pierre Vaillancourt et Marie-Hélène Léger

Mandat du comité : Le mandat du comité est de développer des stratégies pour regrouper au sein de l'AQEI le plus d'acteurs possibles concernés par la pratique de l'évaluation environnementale au Québec soit comme membre directement ou par le biais de collaboration.

Le comité vise à augmenter le nombre des membres et des partenaires afin d'assurer à la fois une plus grande visibilité de l'AQEI et une meilleure stabilité financière.

Le comité souhaite aussi développer une stratégie de recrutement de nouveaux membres et de rétention des membres actuels. Quelques avenues notamment l'identification des besoins de ses membres et des ajustements à la configuration du site Internet de l'AQEI seront explorées.

Plan d'action

Le plan d'action du comité Membership comprend actuellement 3 volets qui sont :

- Augmenter le nombre de membres par la rétention des membres actuels et le recrutement de nouveaux membres. Encore cette année, l'intégration des membres employés fut la priorité. Le comité aussi s'est penché sur l'identification de nouveaux bassins de membres potentiels et a ainsi produit une liste qui devra être bonifiée par le conseil d'administration. Le comité a poursuivi sa réflexion sur le développement de matériel promotionnel afin de faire rayonner l'AQÉI, nous avons ainsi développé une carte d'affaires sous l'effigie de l'AQÉI ainsi que des affiches qui présentent nos activités. Ce projet sera encore approfondi pour l'année 2017-2018.
- Favoriser le partenariat avec d'autres associations ou événements. Cette année, l'AQÉI a créé un partenariat avec *Événements les Affaires* afin de promouvoir leur conférence sur l'acceptabilité sociale. Ce partenariat a permis aux membres de l'AQÉI de bénéficier de tarifs avantageux pour l'évènement. Des partenariats sont en cours de réalisation notamment avec l'Association des biologistes du Québec (ABQ), le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), Groupe DDM et En mode Solutions. Ces partenariats étant bien avancés, il ne reste qu'à peaufiner leur rédaction et être signés par les deux parties.
- Promouvoir l'expertise des membres à l'international : L'AQÉI a profité de la conférence de l'IAIA17 afin de promouvoir de se faire connaître sur la scène internationale. Pour ce faire, l'AQÉI a tenu un kiosque d'information lors de l'évènement et les membres du Conseil d'administration de l'AQÉI furent appelés à jouer un rôle actif de réseautage lors du congrès. Afin d'outiller les administrateurs, la carte d'affaires de l'AQÉI leur fut distribuée.



6.4 Comité *Communication*

Membre du comité Communication : Julie Malo-Sauvé, Yanick Matteau et Marie-Hélène Léger

Mandat du comité : Le mandat du comité est de développer des outils de communication performants afin de communiquer du contenu pertinent via les outils les plus susceptibles de rejoindre les membres de l'AQEI.

Le comité Communication fut très actif lors du 25^e congrès de l'AQÉI et la conférence IAIA17 en publiant fréquemment sur les médias sociaux (twitter, Facebook et LinkedIn) des mises à jour concernant ces événements avant, pendant et après ceux-ci.

Présents aux événements, les membres du comité ont pu saisir les moments importants en photos et vidéos qui furent partagés lors des communications.

6.5 Comité consultatif sur la certification professionnelle

Mandat du comité : Le conseil d'administration a résolu de créer le Comité consultatif sur la certification professionnelle lors de sa 4^e réunion le 15 mai 2017. Ce comité a pour objectif d'éclairer le

c.a. de l'AQÉI sur l'opportunité de mettre en place un système de reconnaissance professionnelle en évaluation d'impact. À cet égard, le comité verra à :

- Rédiger un document de consultation, basé sur des expériences nationales et internationales, qui expliquera la raison d'être de la reconnaissance professionnelle, les différentes démarches qui existent pour la concrétiser et l'administrer, ainsi que les points forts, les faiblesses, les opportunités et les contraintes de chacune, tant pour les membres (individuels et corporatifs) de l'AQÉI que pour l'association elle-même.
- Consulter la communauté québécoise d'évaluation d'impacts selon quatre clientèles cibles :
 - les membres individuels ainsi que les praticiens de l'évaluation d'impact non membres de l'AQÉI;
 - les bureaux d'études membres corporatifs et les principaux autres bureaux non membres de l'AQÉI
 - les utilisateurs privés et publics de services d'évaluateurs d'impacts;
 - le MDDELCC qui encadre les autorisations environnementales au Québec.
- Analyser les données recueillies.
- Organiser un atelier de restitution auprès des membres (individuels et corporatifs) de l'AQÉI.
- Rédiger un rapport et faire des recommandations au c.a. de l'AQÉI pour la suite des choses

Il est possible de suivre les activités de ce comité sur la page web qui lui est dédiée dans la section « À propos » du site Internet de l'AQÉI.

Le comité est piloté par Pierre André. Mario Heppell, Charles-Drouin Lavigne et Jean-François Hudon en sont membres. D'autres personnes pourraient s'ajouter en cours de mandat.

7. Activités de représentation

7.1 Mémoire

En novembre 2016, l'AQÉI déposa un mémoire à la commission des transports et de l'environnement dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 102, *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert*.

Le 29 novembre 2016, Mme Fecteau, en tant que présidente du CA et représentante de l'AQÉI, présenta le mémoire de l'AQÉI en commission parlementaire en compagnie de Pierre Vaillancourt.

Le mémoire peut être téléchargé sur le site web de l'AQÉI dans la section « Publications »

7.2 Kiosque lors de la conférence internationale IAIA17



Lors de la conférence internationale IAIA17, l'AQÉI a saisi l'occasion de tenir un kiosque où il était possible de recevoir de l'information sur l'association et d'y adhérer. Stratégiquement positionnée près du kiosque annonçant la prochaine conférence d'IAIA (IAIA18), l'AQÉI a maximisé sa visibilité.

Le kiosque fut animé en dyade, à tour de rôle, par les membres du conseil d'administration, du comité programmation et du comité communication qui étaient présents à l'évènement ainsi que par la coordonnatrice.

7.3 Web 2.0

L'AQÉI a été présent sur le web 2.0 par ses comptes Facebook, Twitter et LinkedIn. En plus d'y annoncer ses activités et y publier photos et vidéos qui y sont reliés, l'AQÉI y a partagé des événements d'actualité.

8. Activités à venir pour l'année 2017-2018

8.1 Gala Bénéfice 2017

Le 27 septembre se tiendra le 1^{er} Gala Bénéfice de l'AQÉI au restaurant *le Cercle* à Montréal. De plus, l'AQÉI profitera de l'occasion afin de remettre ses premiers *Prix d'excellence AQÉI* qui honoreront le travail exemplaire de professionnels dans le domaine des évaluations environnementales. Cinq prix d'excellence seront alors décernés à des membres ou organisations s'étant le plus démarqués au cours des dernières années.

La collaboration des membres fut demandée afin de nous faire parvenir la candidature d'un membre ou d'une organisation qu'ils croient méritante. La période de mise en candidature fut ouverte du 29 juin au 25 août 2016. Le nom des récipiendaires sera dévoilé lors du Gala-Bénéfice.

Les cinq catégories ouvertes sont :

➤ Prix Bénévolat

Le prix « Bénévolat » rend hommage à un membre de l'AQÉI pour sa contribution et son engagement bénévole remarquable au sein de l'Association. Il est attribué à une personne s'étant démarquée par son travail soutenu de bénévole et sa participation exceptionnelle à l'organisation de différentes activités annuelles de l'Association et/ou par son action au sein d'un ou de comités en soutien à la coordination ou au conseil d'administration de l'Association.

Parmi les éléments que le jury prend en compte pour la sélection du récipiendaire du prix « Bénévolat », notons :

- L'implication générale du membre au sein de l'Association et l'ampleur des réalisations dans l'organisation des activités de l'Association
- Les impacts et les retombées de l'action bénévole du membre
- Le leadership et la motivation au cours du travail soutenu de bénévole

➤ **Prix Innovation**

Le prix « Innovation » de l'AQEI a été institué pour souligner la contribution des organisations québécoises à l'innovation dans le domaine de l'évaluation environnementale.

Parmi les éléments que le jury prend en compte pour la sélection du récipiendaire du prix « Innovation », notons :

- L'analyse des informations scientifiques et techniques ;
- La créativité et l'innovation ;
- L'écoresponsabilité.

Il faudra démontrer en quoi la proposition répond à un besoin prioritaire pour le Québec en matière d'évaluation d'impact.

➤ **Prix Carrière**

Le prix « Carrière » de l'AQEI est une distinction remise à un membre de l'AQEI en reconnaissance de l'excellence de ses accomplissements professionnels. Le récipiendaire est considéré, par ses pairs, comme une référence au sein de la communauté de l'évaluation environnementale du Québec. Cette reconnaissance lui vient du fait qu'il a su mener à bien des projets d'envergure ayant influencé son secteur d'activité. On entend par projets d'envergure, la direction d'études d'impacts majeures, le développement de politiques mobilisatrices, la mise sur pied de programmes d'enseignement reconnus ou la conduite de projets de recherche novateurs.

Parmi les éléments que le jury prend en compte pour la sélection du récipiendaire du prix « Carrière », notons :

- L'ampleur des réalisations ;
- Le savoir-faire ;
- Le savoir-être ;
- L'engagement social.

➤ **Prix Découverte**

Parmi les nouveaux diplômés ou les jeunes professionnels (moins de 35 ans) se cachent des perles rares qui, malgré leur courte expérience professionnelle, rayonnent déjà au sein de leur

milieu de travail. L'AQÉI remettra une distinction « Découverte » en reconnaissance de son implication remarquable au sein de son organisation et de ses accomplissements.

Parmi les éléments que le jury prend en compte pour la sélection du récipiendaire du prix « Découverte », notons :

- L'implication au sein de l'organisation ;
- Les réalisations professionnelles ;
- Le savoir-être.

➤ **Prix Rayonnement**

Le prix « Rayonnement » rend hommage à l'organisation québécoise qui s'est le plus démarquée en exportant l'expertise québécoise en évaluation environnementale à l'extérieur de la province. Le récipiendaire aura mis en évidence un apport remarquable de connaissances et d'expertise québécoise visant à soutenir et à stimuler le rayonnement international des évaluations environnementales.

- La portée du rayonnement international ;
- L'impact et les retombées économiques, sociales et environnementales sur la ou les organisation(s) québécoise(s) partenaires(s) ainsi que sur la collectivité québécoise ;
- Les retombées du projet hors Québec.

8.2 Assemblée générale 2017

La 26^e assemblée générale annuelle des membres de l'AQÉI se tiendra pour une 3^e année consécutive à la Maison du Développement durable le mercredi 22 novembre à 13h30 (50, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal). L'AGA sera suivie d'une conférence d'Hydro-Québec sur le thème « Hydro-Québec dans une industrie en transition ». Les conférenciers invités sont M. Serge Abergel, Chef d'Affaires publiques et Médias et M. Marc-Antoine Pouliot, chargé d'équipe et porte-parole.

La journée se terminera par un cocktail-réseautage.

8.3 26^e congrès de l'AQÉI

L'AQÉI tiendra son 26^e congrès en avril 2018, à Québec, sous le thème « L'humain au cœur des études d'impacts ».

8.4 Conférence – webinaire « Règlement découlant du PL 102 : État de situation »

Ce midi-webinaire aura lieu le 7 décembre et portera sur la révision du contenu du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, tel que prévu par *la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert*, adoptée le 23 mars 2017. Ce règlement doit entrer en vigueur le 23 mars 2018, au même moment que la section de la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement portant sur la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Cette conférence sera offerte par M. Yves Rochon, Directeur général de l'évaluation environnementale et stratégique au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

8.5 Autres conférences-webinaires

Le comité Programmation prépare une série de conférences sous format de webinaires (Midi-webinaire) pour l'année 2017-2018, parmi les conférences prévues notons : une reprise de la conférence « Test-Climat » (CQDE), une mise à jour des changements législatifs canadiens sur l'évaluation environnementale (ACÉE) et il est question de webinaires avec le BAPE.

Les informations concernant les conférences à venir seront affichées en ligne sur le site web de l'AQEI (onglet « Activités ») ainsi que diffusées sur nos plateformes 2.0 (Twitter, Facebook et LinkedIn).

9. Partenaires de l'AQEI

L'AQEI tient à remercier chaleureusement ses partenaires pour l'année 2016-2017 :

Partenaires de l'AGA 2016 :

Stantec, Tetra Tech, SNC Lavalin, Transfert Environnement et Société

Partenaires de l'IAIA17 :

Agence canadienne d'évaluation environnementale, Gouvernement du Québec, Hydro-Québec, EDC, Ressources Naturelles Canada, Golder Associates ; The Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development (IGF); Ouranos; WSP Canada; Stantec; Tourisme Montréal; Fisheries and Oceans Canada; Rio Tinto Alcan; ERM, AMEC Foster Wheeler

Partenaires logistiques :

Hydro-Québec à Montréal
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à Québec

Partenaire en amélioration des compétences :

En mode solutions

Partenaire en actions de développement durable :

Groupe DDM